

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-trois et le mardi 21 mars à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Janique FONTAINE (suppléante de M. MIGNONET), Brigitte HAVART (suppléante de Mme MARCQ), Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de Mme DUMONT-DESEIGNE), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Yves ENGRAND, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Robert PILLE (suppléant de Mme NOEL), Bernard ROBACHE (suppléant de M. COUSIN).

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DUMONT-DESEIGNE (suppléée par M. BEGUE), Brigitte MARCQ (suppléée par Mme HAVART), Corinne NOEL (suppléée par M. Robert PILLE), Messieurs Charles COUSIN (suppléé par M. ROBACHE), Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Gérard GRENAT, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme FONTAINE), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Emmanuel AGIUS

**F8-03-2023 : MARCHÉ POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS ISSUS DU TERRITOIRE DU SEVADEC – LANCEMENT DE PROCEDURE**

**Rapporteur :** Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC a lancé, en 2020, un marché concernant le traitement des biodéchets (lot N°1) et des déchets verts (lot N°2) issus du territoire du SEVADEC et ne pouvant être accueillis sur le Pôle de Valorisation des Biodéchets durant les périodes dites « hautes », et cela pour une durée de trois années.

Ledit marché arrivant à son terme le 31 décembre 2023 et ne pouvant être renouvelé, il convient, au vu du montant estimé par les services du SEVADEC, de lancer une mise en concurrence, uniquement pour les déchets verts, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20230321-F8-03-2023-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2023  
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 9 mars 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer une procédure concernant un marché destiné au traitement des déchets verts issus du territoire du SEVADEC.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois  
susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**  
BP 20  
62107 CALAIS CEDEX



Dévision rendue exécutoire  
Le 28/02/2023  
Certifié exact  
L'ordonnateur

